





Des groupes sociaux bloquent la Tour de la Bourse

Pour une redistribution de la richesse!

À quelques semaines du prochain budget, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a décidé, le 16 février dernier, de bloquer la Tour de la Bourse, haut lieu de la finance montréalaise qui héberge notamment le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette action a été appuyée par une manifestation de plusieurs centaines de personnes. Plusieurs militantes de la FIQ étaient présentes.

Les groupes sociaux ont exprimé leur indignation face à ce gouvernement qui s'obstine à détourner la richesse de la population au profit des riches et des grandes entreprises. Il est connu que des alternatives fiscales plus équitables existent afin de redresser les finances publiques, mais aucune volonté gouvernementale n'est exprimée à ce sujet.

Au cœur des revendications de la Coalition se retrouvent :

- L'annulation de la hausse des frais de scolarité;
- L'abolition de la « contribution santé »;
- L'annulation des importantes hausses de tarifs d'électricité prévues pour 2014.



Participation de Régine Laurent au Colloque de l'AEESPUM

Le 21 février, la présidente de la Fédération a participé à un panel sur les enjeux des délimitations professionnelle s dans le cadre du Colloque annuel de l'Association des étudiantes et étudiants en santé publique



de l'Université de Montréal (AEESPUM).

Au panel, participaient également Debbie Feldman, de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal, Dr Yves Robert, du Collège des médecins du Québec, et Diane Lamarre, de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Pour plus d'informations, consulter le site Web www.colloqueviiaeespum.pbworks.com

Les professionnelles en soins de l'Institut de cardiologie de Montréal dénoncent le laxisme de l'employeur

Le Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires de l'Institut de cardiologie de Montréal, soutenu par la Fédération, a organisé, le 9 février dernier, rassemblement devant l'Institut de cardiologie de Montréal afin de manifester leur indignation en regard de l'employeur pas versé n'a toujours qui professionnelles en soins la rétroactivité relative aux nouvelles dispositions prévues dans la convention collective, entrée en vigueur il y a bientôt un an.

Lire la suite du communiqué de presse sur le

site Web de la Fédération sous l'onglet « Salle de presse ».





Mot du comité Condition féminine

Réflexions féministes « Les grandes luttes vers les droits des femmes »

À lire! Un texte rédigé par Marie-Ève Bertrand, membre du comité Condition féminine. Consulter le site Web de la Fédération pour en faire la lecture.